

# DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF

## Etablissements de santé – SSR



Réunion de lancement : jeudi 24 mars 2022

### OBJECTIFS

Cette journée de lancement a pour but de vous présenter les **objectifs et les modalités d'organisation** du dispositif, et de préciser ensemble **les thématiques** que vous souhaitez voir abordées lors des journées d'accompagnement collectif. C'est également et surtout l'occasion d'**apprendre à se connaître** et de lancer une dynamique de travail collective. En effet, ce dispositif d'accompagnement est fait pour les établissements, mais aussi par les établissements, puisque les différentes sessions se nourriront de vos retours d'expérience et de vos échanges.

### PROGRAMME

- |              |  |
|--------------|--|
| <b>9h30</b>  | <b>Accueil</b> - Objectifs et modalités de l'accompagnement régional MAPES, ARS, ANAP                        |
| 10h00        | SSR : diagnostic et perspectives en région Pays de la Loire (ARS)  |
| 10h45        | Pause  |
| 11h00        | Atelier « Identification, expression et précision de vos besoins pour les journées d'accompagnement » (ANAP) |
| 12h20        | Proposition de calendrier d'accompagnement   |
| <b>12h30</b> | <b>Conclusion</b>  |

### CONTACT

Téléphone : 06 20 67 96 36

Mail : [contact@mapes-pdl.fr](mailto:contact@mapes-pdl.fr)